

RÉPONSE – QE 286 A – 23.11

Réponse du Conseil administratif à la question écrite QE 286 - 23.10

déposée par Monsieur Wahba GHALY, Conseiller municipal

relative à l'objet suivant :

ADAPTATION URBAINE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE À VERNIER

QUESTION

Le changement climatique et les récentes longues périodes de canicule ont entraîné une augmentation de la chaleur sous les toitures à Vernier comme ailleurs. Les vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et intenses augmentent la température à l'intérieur des bâtiments, en particulier sous les toits. Cette accumulation de chaleur rend surtout les habitations très inconfortables voire inhabitables pendant l'été.

Ailleurs en Europe et dans le monde, une telle situation est devenue une question de santé publique, car les températures élevées à l'intérieur des logements entraînent des problèmes de santé, tels que des coups de chaleur, des problèmes respiratoires et cardiovasculaires. Les personnes les plus vulnérables, comme les personnes âgées, les enfants et les personnes atteintes de certaines maladies, sont particulièrement exposées.

Ma question :

Qu'en est-il de la motion M 341 A – 18.09 « Coup de frais pour Vernier » déposée par Mme SCHAUFELBERGER, MM. CHILLIER, METUSHI et PERROUX ?

RÉPONSE

Lors de la séance plénière du Conseil municipal du 5 septembre dernier, une réponse a été apportée à la motion M 341 A – 18.09 mentionnée ci-avant, dont nous vous invitons à prendre connaissance.

La question écrite QE 286 – 23.10 est ainsi close.

Mathias BUSCHBECK
Maire

Vernier, le 6 novembre 2023

